



PROGRAMME DE FORMATION

FORAGE. RETENUE D'EAU. COMMENT STOCKER L'EAU ?

Indic 1
Créé le 17/05/2021
Mise à jour : 16/06/2021

Financement de la formation

Tarif :

Participation financière (hors frais de repas à la charge des participants) :

- Chèque à joindre au bulletin d'inscription, à l'ordre de FRSEA BFC (Organisme de formation non soumis à la TVA)
 - Stagiaire ressortissants VIVEA (sous réserve d'acceptation du financement par VIVEA) Gratuit
 - Pour les non-ressortissants VIVEA (pour les salariés agricoles : contactez OCAPIAT 189€)

Durée

- 7h00

Objectifs de la formation

- Etudier le contexte ; Dimensionner son projet en fonction de son exploitation et des contraintes financières
- Comprendre la réglementation et les démarches à suivre
- Choisir le site d'implantation
- Réaliser le dossier de déclaration de son projet

Pré-requis nécessaires pour participer à la formation et public

- Aucun pré requis
- Public : Agricultrices et agriculteurs de Saône et Loire.

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Modalités d'accès : nous contacter
- Date : 23 Juin 2021
- Horaires : 9h30-17h30
- Lieu : Pôle ovin de Charolles (rue de Pretin)

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports techniques, réglementaires et juridiques
- Apports à partir de dossiers réels anonymes ; échanges en groupe
- Moyens d'encadrement :
Antoine VILLARD - Techniques en grandes cultures - CA71
Bertrand DURY - Conseiller environnement spécialisé biodiversité, zones humides et prairies – CA71
Loïc BELIN,

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Evaluation des capacités acquises par chaque stagiaire : réalisation d'un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation.
- Un questionnaire de satisfaction sera remis à la fin de la session de formation

Contact

- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
M/Mme BELIN Loïc
mail : lbelin@fdsea71.fr
Tel : 06 21 73 04 84

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap (mobilité, surdit  ...), merci de nous en informer afin que nous puissions adapter l'organisation, les outils et la p  dagogie de la formation. Au cas o   nous ne serions pas en capacit   de mettre en place la formation, nous pourrions vous accompagner en vous orientant vers un partenaire sp  cialis  



PROGRAMME DE FORMATION
FORAGE. RETENUE D'EAU. COMMENT STOCKER L'EAU ?

Indic 1
Créé le 17/05/2021
Mise à jour : 16/06/2021

Site MSA - Reconnaissance du handicap
<https://www.agefiph.fr/bourgogne-franche-comte>

Organisme de formation

FRSEA Bourgogne Franche-Comté _ N° d'activité 43250256425
1 rue des Coulots - 21110 BRETENIÈRE
Tél : 03 80 48 43 31 - Fax : 03 80 48 43 32 SIRET : 44237582000010 - APE : 9412 Z